



CAP MBC : « Agent de Maintenance des Bâtiments » de collectivités



CONDITIONS D'ENTREE :

- Avoir entre 16 et 30 ans, issu de 3^{ème} ou classe Préparatoire à l'Apprentissage
- Bonne condition Physique
- Bonne moralité (casier judiciaire vierge)
- Entretien de motivation

*Inscription définitive sous réserve d'obtention d'un contrat d'apprentissage avec un employeur.



OBJECTIFS ET DEROULEMENT PEDAGOGIQUE

- 76 semaines en entreprise
- 12 semaines de formation au CFA de la MFR Toulouse Nord
- Acquérir une qualification professionnelle validée par un diplôme de l'enseignement technologique de niveau V



CONTENU DE LA FORMATION

Matières Générales :

- Français – Histoire et Géographie
- Mathématiques – Physique
- Education Physique et Sportive
- PSE (Prévention Sécurité Environnement)
- Technologie (Lecture de plans)

Matières Techniques :

- Maçonnerie - Platerie – Carrelage
- Menuiserie – Charpente – Couverture
- Plomberie – Sanitaire – Chauffage
- Electricité – Serrurerie – Métallerie



DEBOUCHES ET POURSUITE D'ETUDE

- Salarié dans les collectivités territoriales et les Entreprises multiservices du bâtiment
- Personnel d'entretien auprès des Hôpitaux, HLM, Lycée et tous bâtiments à caractère collectifs
- Poursuite des études vers un Bac Professionnel ou BEP



STATUTS

- Salarié dans des entreprises multiservices du bâtiment
- Salarié dans des établissements publics (Hôtel, Collège, Maison de retraite, EHPAD...)
- Formation en apprentissage par alternance

MFR TOULOUSE NORD
Référente : Nadia MABROUK

 nadiamabrouk.mfr@gmail.com

 **06.15.49.39.28 / 05.34.27.69.70**

 **2 Impasse dev la Saudrune**
31140 LAUNAGUET